

Commune de Créancey

date de dépôt : 16 avril 2018

demandeur : Communauté de communes de  
**POUILLY-BLIGNY**, représentée par Monsieur  
**Yves COURTOT**

pour : la création d'un lotissement d'un lot  
adresse terrain : RD 981, à Créancey (21 320)

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Créancey**

A 2018-23

Le maire de Créancey,

Vu la déclaration préalable présentée le 16 avril 2018 par la Communauté de Communes de POUILLY-BLIGNY, représentée par Monsieur Yves COURTOT demeurant lieu-dit Le Seuil, à Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la création d'un lotissement d'un lot ;
- sur un terrain situé RD 981, à Créancey (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 16/04/2018 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 26 Avril 2018

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*